

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

N° d'article 18040000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses, Dispositif médical de diagnostic in vitro

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1 H317

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger ***

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

Conseils de prudence ***

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P264.1	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient ***	chlorure de méthylthioninium; 3-Méthylamino-7-diméthylaminophenothiazin-5-ium, Clorid; 2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium
--------------	--

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

No. CAS	17372-87-1
No. EINECS	241-409-6
Concentration	>= 25 < 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Irrit. 2 H319 Skin Sens. 1 H317

3-Méthylamino-7-diméthylaminophenothiazin-5-ium, Clorid

No. CAS	531-55-5
No. EINECS	208-511-2
Concentration	>= 25 < 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4 H302

cATpE	orale	500	mg/kg
-------	-------	-----	-------

chlorure de méthylthioninium

No. CAS	61-73-4
No. EINECS	200-515-2
Concentration	>= 25 < 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4 H302

ATE	orale	1'180	mg/kg
-----	-------	-------	-------

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin. Enlever les lentilles de contact

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eeau, Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide bromhydrique (HBr); Oxydes sulfuriques (SOx); Oxyde d'azote (NOx); Acide chlorhydrique (HCl); Le produit est combustible.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Eviter d'inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Accueillir à sec. Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination. Nettoyer. Eviter le dégagement de poussières.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur 5 - 30 °C

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

Classe de stockage (Suisse)

10/12

Autres substances dangereuses liquides

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger la peau préventive. Nettoyer les mains et le visage après le travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

Protection des yeux

nécessaire

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière solide

Couleur vert foncé

Couleur vert à noir

Odeur faible odeur intrinsèque

Point de fusion

Remarque N'est disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Remarque Non applicable

valeur pH

Remarque N'est disponible

Densité et/ou densité relative

Remarque N'est disponible

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

température 20 °C

Remarque difficilement soluble

Masse volumique apparenteValeur env. 520 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

10.1. Réactivité

Danger de coup de poussière

10.2. Stabilité chimique

Air sensitive.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Bases, Agents réducteurs

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques, Bromure d'hydrogène, oxydes de soufre (SOx), Azote, Chlorure d'hydrogène (HCl)

Autres données

sensible à l'air

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	797.315	mg/kg
	4	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**chlorure de méthylthioninium**

Espèces	rat		
DL50	1180	mg/kg	
Remarque	anhydre		
Source	RTECS		

2-(2,4,5,7-tétabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium

Espèces	rat		
DL50	> 2000	mg/kg	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**2-(2,4,5,7-tétabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**2-(2,4,5,7-tétabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**2-(2,4,5,7-tétabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

méthode OCDE 404

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxydo-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Espèces lapin

méthode OCDE 405

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Sensibilisation (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxydo-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxydo-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité (Composants)**chlorure de méthylthioninium**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité reproductrice (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxydo-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

méthode Ames test

Remarque négatif

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxydo-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

évaluation Des données sont disponibles sur un effet cancérogène possible, d'après des essais sur animaux.

Source RTECS

Source IARC: 3-Group 3: Not classifiable as its carcinogenicity to humans.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxydo-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Non applicable

chlorure de méthylthioninium

Remarque Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

Toxicité pour les poissons (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Espèces	Oryzias latipes		
CL 50	1200		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	Sigma/Aldrich		

chlorure de méthylthioninium

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	45		mg/l

Toxicité pour les daphnies (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Espèces	Daphnia magna		
CE50	2260		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les bactéries (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Elimination physico-chimique (Composants)****2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)**2-(2,4,5,7-tétrabromo-6-oxido-3-oxoxanthène-9-yl)benzoate de disodium**

Remarque Aucun données connues.

chlorure de méthylthioninium

Remarque Aucun données connues.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**chlorure de méthylthionium**

log Pow	5.85
méthode	calculé
Source	Données de la littérature

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB *****

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 3
--	-------

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Nom commercial: Giemsa Azur Gemisch (Reactifs R.A.L. SA)

Numéro de la matière: 180400

Version: 4 / CH

Date de révision: 14.08.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 14.08.23

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

Skin Sens. 1

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.